

MONTREUX INFO-VILLE

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE

Juin-Juillet-Août 2025

N°3 -



SOMMAIRE

PV du 26 mars 2025.....	5, 7, 8, 12, 22, 23, 29, 31, 35, 38
Casino:.....	9, 20, 21, 37
Clin d'œil:.....	15
Terrasses.....	18, 19
Gastro:.....	24 à 28
Artisans:.....	32 à 34

amstein.ch

+ 4'000 BOISSONS

Bières - Vins - Spiritueux
Eaux minérales - Jus de fruits

ST-LÉGIER LUNDI : 9h00 - 12h30 13h30 - 18h30 MARDI-VENDREDI : 9h00 - 18h30 SAMEDI : 9h00 - 18h00	AIGLE LUNDI : 9h00 - 12h30 13h30 - 18h30 MARDI-JEUDI : 9h00 - 18h30 VENDREDI : 9h00 - 19h00 SAMEDI : 9h00 - 17h00
--	--

MAGASIN DE ST-LÉGIER

Chemin de la Veyre d'en Haut B2
1806 St-Légier | +41 21 926 86 04

MAGASIN D'AIGLE

Route Industrielle 8 | 1860 Aigle
+41 21 466 18 48

LA CAVE
MONTREUX RIVIERA

La Riviera dans un verre

www.lacavemontreuxriviera.ch

L'immobilier durable

www.bernard-nicod.ch

BERNARD Nicod

VEVEY MONTREUX

021 925 70 70 021 965 44 44

LATINO
RESTAURANT & BAR
RUE DU LAC 68, 1815 MONTREUX
LATINORESTAURANT.CH
Tél: 021 964 13 20

**JEWELLERY
PALACE**
voir page 40

**LES AMIS FRIBOURGEOIS
DE MONTREUX ET ENVIRONS**
(VOIR PAGES 10 ET 11)

GD Nettoyage
Avenue des Planches 26
1820 Montreux
Tél. +41 78 338 38 76

voir page 34

**CARLOS DA SILVA
CONSTRUTORA SA**
MAÇONNERIE - CARRELAGE
PIERRE NATURELLE
PEINTURE - PLÂTRERIE - BÉTON
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
RÉNOVATIONS EN TOUS GENRES

076 564 25 48 • 021 960 14 46
1815 CH-Montreux
1852 CH-Roche

www.cdasilvasa.ch
info@cdasilvasa.ch

SoluTubes®
SA
Assainissement de conduites

Eco-technologie sans bisphénol

Après - Protégé Pendant - Sablé Avant - Rouillé

STOP AUX ATTAQUES DE ROUILLE ET CORROSION pour une eau propre et fluide!

- > Nettoyage mécanique par sablage.
- > Revêtement intérieur par résine (colmate même les perforations cuivre).
- > Protection anti-corrosion garantie, sans entretien ultérieur.
- > Idéal pour conduites d'eau sanitaire, de chauffage (également au sol), piscines, etc.
- > Equipe de professionnels, compétente, expérimentée et dynamique à votre service.

1227 CAROUGE Rue J-Girard 24 T 022 368 30 04 F 022 368 30 07	1470 ESTAVAYER-LE-LAC ch. des Tenevières 19 T 026 664 00 04 F 026 664 00 07	1036 SULLENS Ch. du Verger 2 T 021 731 17 21 F 021 731 50 91	1895 VIONNAZ Av. du Léman 8 T 027 281 30 04 F 027 281 30 07
---	--	---	--

info@solutubes.ch • www.solutubes.ch

LOCATION DE BATEAU AVEC PILOTE - BOAT RENTAL WITH DRIVER

OFFREZ OU OFFREZ-VOUS UN BON CADEAU!



SPECIMEN

Bon Cadeau
valeur

Fr. 360.-

Pour une croisière de 1h30 avec
apéritif de 1 à 6 personnes offert

SPECIMEN

Bon Cadeau
valeur

Fr. 460.-

Pour une croisière de 1h30 avec filets de perches
du Léman dans un restaurant pour 2 personnes
(boissons non-comprises)

SPECIMEN

Bon Cadeau
valeur

Fr. 400.-

Pour une croisière de 2 heures de 2 à 6 personnes
avec plateau apéritif

SPECIMEN

Bon Cadeau
valeur

Fr. 600.-

Pour une croisière de rêve de 3h00
de 1 à 6 personnes

SPECIMEN

Bon Cadeau
valeur

Fr. 400.-

Pour une sortie pêche aux brochets (4 h 00),
1 à 3 personnes

SPECIMEN

Bon Cadeau
valeur

Fr. 1200.-

Pour une croisière spéciale de 4h30
avec restaurant à découvrir pour 4 personnes
(boissons non-comprises)



KALEC-MOTOR SA
Depuis 1947



GRUNDFOS
RÉPARATEURS
AGRÉÉS



**Service entretien, vente, location, dépannage et révisions électro-mécaniques de pompes et moteurs, maintenance industrielle, groupes électrogènes
vente et location, réparation et entretien matériel œnologique et bobinage.**

Nous avons déménagé:

Route du Village 16 - 1070 Puidoux - Mail: info@kalec-motor.ch - Tél. 021 964.46.37

la Mobilière

Gil Gomes

Conseiller en assurances & prévoyance
Certifié Cicero. Membre n° 29597

T 021 925 28 32, M 079 104 72 85

gil.gomes@mobiliere.ch, www.mobiliere.ch/riviera

Mobilière Suisse
Société d'assurances

Agence d'Aigle

Rue Margencel 7
1860 Aigle

MONTREUX INFO-VILLE

Tirage: 15 500 exemplaires, tous ménages gratuits.

Editeur, rédaction, publicité:

Info-Ville Sàrl, Case postale, 1820 MONTREUX,
Tél. 079 210 59 49, E-mail: infoville@bluewin.ch

Site: www.montreuxinfoville.ch

Distribution: Poste de Montreux

Prochain numéro: 22 septembre 2025 (internet)
Dernier délai de remise de vos articles et annonces
par e-mail pour le N° 4: **15 septembre**

Soutien à Montreux Info-Ville:

IBAN CH12 0900 00001710 6360 1

Une entreprise
familiale
proche de
vous



Av. Claude Nobs 14
CP - 1820 Montreux
T+41 21 966 00 66
montreux@publiaz.ch

www.publiaz.ch

Gérance
Rénovation
Courtage
Administration PPE
Expertise

EST. 1970

TABASHOP
MONTREUX

*Premium Cigars
& Accessories*

Online Shop

WWW.TABASHOP.CH



DEPOSITAIRE AGREE





**Entreprise Générale -
Construction & Rénovation**

Carré Sàrl

Direction des Travaux

Rue du Bourg 2 - 1816 Chailly/Montreux
Mail: info@carré.ch - Tél. +41 79 467 33 12



Xavier Paysage Sàrl
Création et entretien

077 417 19 53
info@xavierpaysage.ch

- Contrat annuel d'entretien
- Fauche et débroussaillage
- Plantation
- Elagage et abattage
- Taille de haies et arbustes
- Aménagement de jardin
- Dallage
- Terrassement
- Aménagement pour balcon

Route de Gliion 97, 1823 Gliion

Route de l'industrie 15, 1860 Aigle







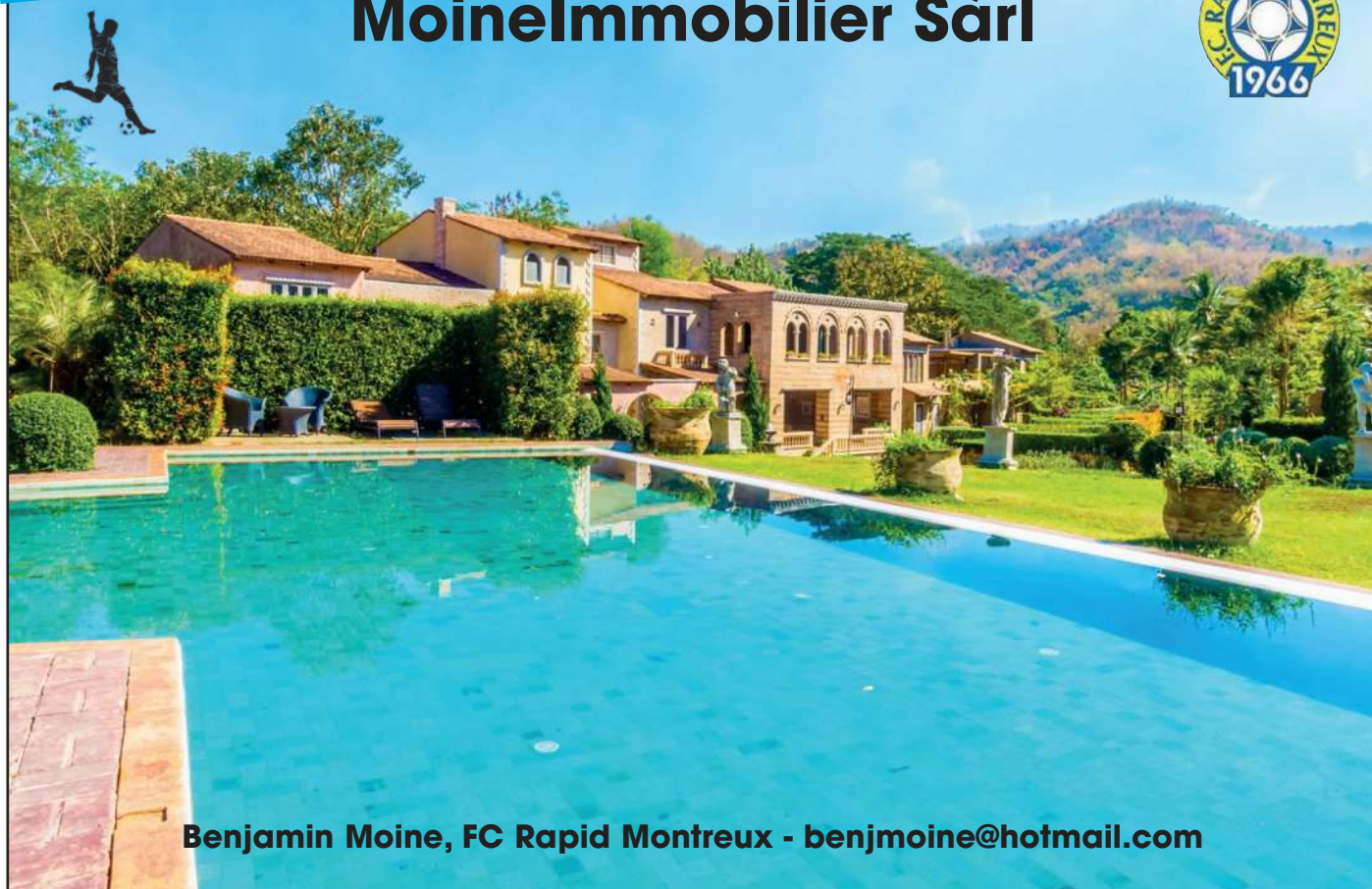
Intervention 24h/24h
Protection de bien et de personne
Evénements et manifestation
Surveillance de chantier
Vidéosurveillance
Système d'alarme
Biométrie et reconnaissance faciale

protège vos biens et votre famille dès 85.- CHF/mois

SC Sécurité Concept Sàrl | Case postale 232 | CH - 1820 Montreux 2 | +41 (0) 21 964 65 55 | info@scsecurite.com | www.scsecurite.ch

PUBLICITÉ

MoinelImmobilier Sàrl



Benjamin Moine, FC Rapid Montreux - benjmoine@hotmail.com

Les membres du Conseil communal de Montreux ont été régulièrement convoqués le mercredi 26 mars 2025 à 20 h 00 à l'aula du collège de Montreux-Est, rue de la Gare 33, à Montreux.

Présences: 84 conseillères et conseillers sur 100 sont présents.

Absences excusées: Mmes Susanne Cornaz, Anne Duperret, Béatrice Tisserand, MM. Olivier Blanc, Alain Delseth, Mathieu Ehinger, Claude-Pascal Gay, Jean-Bernard Kammer, Christophe Lombardo, Romain Pilloud, Silvano Pozzi, Samuel Roch, Benoît Ruchet, Pierangelo Rothenbühler, Paul Wetzel

Absent: Josselin Lecoultré

1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2025

M. le Président

Concernant le procès-verbal de la séance du 26 février 2025, y a-t-il des demandes de modifications? La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Le procès-verbal est approuvé par 72 OUI et 1 ABSTENTION.

2 ASSERMENTATION

2.1 De M. Carlos Andres Gozzing Martinez, en remplacement de M. Roland Rimaz (PS), démissionnaire.

2.2 De M. Léo Sémon, en remplacement de Mme Ida Rodman (Les Vert-e-s), démissionnaire.

M. le Président

Le Bureau du Conseil s'est réuni ce jour à 19 h 30, afin de valider l'élection de

M. Carlos Andres Gozzing Martinez, en remplacement de M. Roland Rimaz (PS), démissionnaire et de M. Léo Sémon, en remplacement de Mme Ida Rodman (Les Vert-e-s), démissionnaire.

Ainsi que le dispose notre règlement, je procède à présent à l'assermentation de ces nouveaux membres élus.

J'invite M. Carlos Andres Gozzing Martinez et M. Léo Sémon à me rejoindre devant le pupitre et toute l'assemblée à se lever.

Je vous donne lecture du serment figurant à l'article 6 de notre règlement. À l'appel de votre nom, vous lèverez la main droite et vous prononcerez à voix haute: JE LE PROMETS!

[Lecture du serment] (art. 9 LC):

«Vous promettez d'être fidèles à la constitution fédérale et à la constitution du canton de Vaud, de maintenir et de défendre la liberté et l'indépendance du pays. Vous promettez d'exercer votre charge avec conscience, diligence et fidélité, de contribuer au maintien de l'ordre, de la sûreté et de la tranquillité publics, d'avoir, dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux, de veiller à la conservation des biens communaux et de remplir avec intégrité et exactitude les diverses fonctions que la loi vous attribue ou pourra vous attribuer.»

M. Carlos Andres Gozzing Martinez et M. Léo Sémon sont assermentés devant l'assemblée selon le cérémonial habituel.

M. le Président

Cette assemblée a entendu votre promesse, et vous faites désormais partie de ce Conseil. Je vous félicite pour votre élection. Vous pouvez à présent retirer votre diplôme de conseiller, votre carte de vote, ainsi qu'un exemplaire du règlement du Conseil communal auprès de notre huissier, puis rejoindre les rangs de ce Conseil à la place qui vous plaira.

Applaudissements de l'assemblée.

3 NOMINATION

Néant.

4 CORRESPONDANCE

M. le Président

Nous avons reçu la lettre de démission du Conseil communal de Mme Ida Rodman.

5 COMMUNICATION DU BUREAU

5.1 Sur la composition de la commission chargée de l'examen de la prise en considération du postulat de de

M. Romain Pilloud intitulé «Gratuité des TP le dimanche: Une mesure pour le pouvoir d'achat et propice à adoucir nos dimanches et jours fériés». (Séance de commission le jeudi 27 mars 2025 à 19 h 00, à la rue de la Gare 30, salle de conférence, à Montreux).

Premier en liste (PLR): M. Samuel Roch, Mmes Tanya Bonjour, Susanne Lauber Fürst, Catherine Morel- Roberti, Anne Saito, MM. Jean-Marc Forclaz, José Jorge, Simon Lepêtre, Pierre Loup, Romain Pilloud

M. le Président ouvre la discussion.

M. Simon Lepêtre (PLR)

Monsieur le Président Mesdames Messieurs,

Le postulat présenté propose je cite: "la gratuité des transports publics" comme une mesure en faveur du pouvoir d'achat et propice à adoucir les dimanches et jours fériés.

Si la proposition formulée ainsi peut paraître séduisante, permettez-moi de questionner ici sa traduction dans le réel.

Premièrement la gratuité.

Les transports publics ne sont pas gratuits. Ils sont financés par les contribuables et les usagers. La proposition vise donc simplement à mettre la participation des usagers à la charge des contribuables.

Pourquoi faire cela?

Le postulat dit que cela serait favorable au pouvoir d'achat. Pourtant, il s'agit simplement d'une opération de transfert qui consiste à prélever plus d'impôt ou souscrire plus de dettes pour supprimer la participation des usagers. Il n'y a là aucune création de valeur et il existe au besoin des mesures redistributives bien plus simples et bien plus efficaces.

Le postulat annonce également que cela réduirait l'impact de nos déplacements les dimanches et jours fériés. Permettez-moi, là encore, d'en douter. Pour qu'il y ait une réduction d'impact effective, il faudrait que ce subventionnement génère plus de report modal favorable, que de consommation supplémentaire. C'est quasiment impossible. Le scénario inverse est bien plus probable. Augmentation de la consommation dopée par un subventionnement intégral. Report

Prochain numéro 2025 - 22 septembre en page sur internet

**MONTREUX
INFO-VILLE**

en 2025 x 5 parutions: 3 tous ménages et 2 en page sur internet

No 1 – 24 février

distribution tous ménages

No 3 – 16 juin

distribution tous ménages

No 5 – 21 novembre

distribution tous ménages

No 2 – 22 avril

en page sur internet

No 4 – 22 septembre

en page sur internet

La Rouvenaz

MONTREUX

UNE HISTOIRE FAMILIALE DEPUIS 1965



Histoire de La Rouvenaz

La Rouvenaz : 60 ans d'âme et de passion

C'est en janvier 1965 que la Rouvenaz est née, nichée sur les rives de Montreux, portée par un rêve simple mais profond : partager la chaleur et la générosité de l'Italie. Ce lieu a traversé les décennies, mais son cœur est resté intact, vibrant au rythme des sourires, des éclats de rire et des anecdotes qui se sont gravées ici, entre nos murs.

Depuis soixante ans, la Rouvenaz est bien plus qu'un restaurant. Elle est un refuge où chaque repas devient une célébration, chaque client un ami et chaque instant un souvenir précieux. Au fil des années, des familles, des amis, des amoureux ont fait de cet endroit une partie de leur propre histoire, et nous avons eu le privilège de grandir avec eux.

Merci de continuer à écrire ces chapitres avec nous. Vous êtes la raison pour laquelle la Rouvenaz est, et reste, ce lieu unique, où chaque repas est une fête de l'âme et du cœur.

Bon appétit, L'équipe de La Rouvenaz, Une histoire familiale depuis 1965

modal défavorable de la marche et du vélo vers les transports publics motorisés.

Vous l'aurez compris, cette proposition ne tient pas l'épreuve des faits. Son énoncé est trompeur. Ses objectifs sans fondement réel.

Enfin, nous rappelons aussi que la Constitution fédérale, à son article 81a alinéa 2, exige que: "les prix payés par les usagers des transports publics couvrent une part appropriée des coûts".

Pour toutes ces raisons, je prie la Municipalité de bien vouloir communiquer à la commission chargée de l'examen de ce postulat:

1. le nombre de passagers et les coûts actuels des transports publics pour la commune de Montreux;
2. une estimation des augmentations du nombre de passagers et des coûts engendrés par la mesure;
3. un avis de droit sur la recevabilité de cette proposition. Merci pour ces informations et merci pour votre écoute.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

6 COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ

6.1 Relative à l'étude sur le comportement de la population montreu-sienne face à l'offre événementielle

M. Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer que la Municipalité a confié à la HES-SO Valais-Wallis, un mandat d'étude de marché visant à en apprendre davantage sur le comportement de la population montreu-sienne face à l'offre culturelle et événementielle locale. Cette démarche intervient dans le cursus de formation des étudiants en économie d'entreprise de 3^{ème} année.

L'étude permettra d'analyser les éléments qui encouragent ou freinent la consommation de l'offre événementielle montreu-sienne, ainsi que les incitatifs souhaités par les habitants pour en favoriser la participation.

Cette étude s'inscrit dans la volonté de la Commune de développer une politique culturelle et événementielle dynamique et accessible, alignée sur les besoins et attentes de la population montreu-sienne. Les résultats permettront à la Municipalité de redéfinir cette nouvelle politique et ainsi répondre à différents postulats en suspens.

L'étude menée par la HES-SO Valais-Wallis prévoit une collecte de témoignages tant

auprès de la population, qu'auprès de différentes parties prenantes. Une large communication, notamment dans prochain «Vivre à Montreux», incitera les Montreu-siennes et Montreu-siens à répondre à un sondage.

La Municipalité invite les membres du Conseil communal à y prendre part et à encourager cette démarche auprès de votre entourage.

Les résultats sont attendus pour la fin de ce semestre.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

7 RAPPORT DES COMMISSIONS

7.1 Sur le préavis No 02/2025 relatif à la restructuration du réseau centre et ouest des VMCV (Réseau 2026) et à l'autorisation de porter au budget de l'années 2026 et suivantes l'augmentation des coûts de transports de CHF 309'000.- nécessaires à cette amélioration, à intégrer dans les charges des villes de la péréquation cantonale (NPV). (Rapp. M. Simon Lepître).

M. le Président ouvre la discussion.

M. Frédéric Crosset (PLR)

Monsieur Le Président, Monsieur Le Syndic, Mesdames et Messieurs Les Municipaux, Chers collègues,

Le Groupe PLR soutiendra ce préavis. Nous saluons l'effort collectif régional de ce projet d'amélioration de l'offre des VMCV.

En effet, pour le PLR, une offre de qualité des transports publics en adéquation aux coûts est recherchée.

Les réponses formulées à la Commission, afin d'améliorer les correspondances vers les bus et les trains, nous semblent des plus adéquates.

Le Centre de Montreux sera relié à Blonay via Fontanivent et Brent. L'offre de la ligne 204 entre Montreux et Chailly est ainsi étoffée. La ligne 208 également voit une amélioration vers le Gymnase de Burrier.

Cette amélioration de l'offre nous convainc par sa cohérence et, nous l'espérons, offrira à nos habitants un confort supplémentaire en recourant à l'utilisation des transports publics régionaux.

Une remarque toutefois pour l'avenir - puisqu'une étude a été faite par un bureau externe quant au développement de ce réseau VMCV. Une vision plus élargie à l'ensemble de notre Commune serait souhaitable

afin d'écouter les besoins de nos habitants dans les zones les moins bien desservies et de planifier nos futures dépenses en la matière. Ce préavis apporte un début de réponse et nous remercions la Municipalité.

En termes de financement additionnel, cette dépense nous semble parfaitement supportable en recherchant un certain équilibre entre le soutien financier de notre collectivité et l'usager. Pour conclure, ce projet de développement étant une restructuration complète du réseau VMCV avec une vision d'agglomération élargie, le PLR Montreux soutiendra ce préavis.

M. Matthieu Burkhart (ML)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Le groupe Montreux Libre soutient le préavis présenté, convaincu de l'importance cruciale de développer et de renforcer l'accessibilité aux transports publics sur notre territoire. Cette initiative représente un pas significatif vers une mobilité plus durable et une meilleure qualité de vie pour nos habitants.

Cela dit, nous tenons à souligner certains points importants:

Accessibilité partielle pour la population

Nous reconnaissons que les améliorations apportées bénéficient principalement à une partie de la population et non à l'ensemble de notre commune. Il nous semble primordial que les futurs développements tiennent compte de toutes les zones de notre territoire afin de garantir une équité d'accès aux transports publics.

Une vision régionale positive

Nous saluons l'approche régionale adoptée dans ce projet. Il est encourageant de voir une vision qui dépasse les silos communaux pour favoriser une cohésion au niveau de l'ensemble de la Riviera.



QR-Code No 2 2025

Coût et clé de répartition

Le coût associé à ces améliorations n'est pas négligeable. Nous encourageons vivement la Municipalité à rediscuter la clé de répartition des coûts pour les années à venir, en particulier pour les lignes de bus qui desservent uniquement une petite partie de notre territoire. Nous sommes convaincus que cela est possible à l'image d'autres communes de la Riviera qui l'ont déjà mis en pratique.

Un développement équilibré à l'avenir

Nous insistons sur la nécessité de ne pas oublier les autres parties de notre commune dans les futurs projets de développement des transports publics. L'attrait et la mobilité doivent bénéficier à tous les habitants afin de favoriser une cohésion territoriale harmonieuse.

En conclusion, tout en réitérant notre soutien au préavis présenté, nous invitons la Municipalité à prendre en considération ces points pour les futurs projets.

Je vous remercie de votre attention.

Mme Lauraine Bally (VER)

Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs Les Municipaux, Chers collègues,

Le groupe des Vert-e-s salue la restructuration du réseau centre et ouest des VMCV et remercie les membres des Municipalités des communes concernées pour leurs réponses lors de la séance de commission.

Ce projet représente une avancée essentielle pour améliorer la mobilité dans notre région et répondre aux besoins croissants des usagers et usagères.

Montreux a tout à gagner avec cette modernisation du réseau. Elle permettra une meilleure desserte de nos villages, une optimisation des trajets et une offre de transports publics plus efficace et attractive pour la population et les visiteurs et visiteuses.

Dans un contexte de transition écologique et de lutte contre la saturation du trafic, il est primordial d'investir dans des infrastructures de mobilité durable.

Ainsi, ce projet représente une étape importante dans l'adaptation de notre réseau aux défis actuels et futurs et permet de renforcer l'attrait et la qualité de vie de notre commune.

En conclusion, le groupe des Vert-e-s soutiendra à l'unanimité ce préavis, et vous encourage à en faire de même. En vous remerciant.

M. Philippe Morier-Genoud (SOC)

Monsieur le Président, Mesdames les conseillères communales et Messieurs les conseillers communaux,

Le projet des VMCV s'appuie sur les besoins exprimés par les usagers des transports publics. Avec cette réorganisation, on abandonne les parcours en boucle pour des lignes bidirectionnelles. L'objectif? Un service plus efficace, avec une meilleure couverture territoriale, des bus plus fréquents et moins de changements.

De nouvelles lignes verront le jour, facilitant notamment l'accès direct à la gare de Vevey. Pour notre commune, cela signifie, par exemple, qu'on pourra aller de Clarens ou Montreux à Brent et Blonay sans avoir à changer de bus.

Par rapport au financement prévu dans ce préavis, il est important de noter que la répartition des coûts VMCV entre les communes sera revue à l'avenir.

Un point reste encore à améliorer: l'accès à Chernex et aux villages voisins, qui ne profiteront pas des mêmes avancées, notamment en soirée. La commune et les VMCV devront encore travailler sur cette question.

Le parti socialiste soutiendra à l'unanimité le préavis 02/2025 sur la restructuration du réseau centre et ouest des VMCV (réseau 2026) et l'augmentation du budget de Fr. 309'000.- nécessaire à sa mise en place.

M. Florian Chiaradia, Municipal

Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs,

Je me permets de prendre la parole pour vous informer de la situation du processus de vote des préavis déposés dans les 6 communes concernées de la Riviera. L'objectif est la mise en œuvre de l'horaire 2026 des lignes VMCV à compter de décembre 2025, qui apportera des améliorations significatives, d'étapes, de dessertes de notre territoire en grande partie aussi sur les hauts de notre commune.

A ce jour, la Tour-de-Peilz, Corsier et hier soir, Blonay - Saint-Légier ont accepté le préavis. Le vote de Vevey devrait intervenir demain et le dernier à se prononcer ce sera Corseaux le 7 avril. Ce n'est qu'à l'issue de ces votes et si l'ensemble des communes l'accepte, que nous saurons si le projet d'horaire pourra être mis en œuvre.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

M. Simon Lepêtre (PLR)

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 02/2025 de la Municipalité du 20 décembre 2024 au Conseil communal

relatif à la restructuration du réseau centre et ouest des VMCV (Réseau 2026) et à l'autorisation de porter au budget de l'année 2026 et suivantes l'augmentation des coûts de transports de CHF 309'000.- nécessaires à cette amélioration, à intégrer dans les charges des villes de la péréquation cantonale (NPV)

vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la compagnie VMCV pour la restructuration du réseau centre et ouest;
2. d'autoriser la Municipalité à porter au budget 2026 et suivants, au compte No 180.3517 «Participation transports publics», l'augmentation des coûts d'exploitation annuels des lignes VMCV 204, 208 et 212, d'un montant total de CHF 309'000.-;
3. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes et conventions en rapport avec cet objet.

Le Conseil communal de Montreux accepte ces conclusions par 82 OUI, 0 NON, 1 ABSTENTION.

7.2 Sur le préavis No 05/2025 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 939'000.- TTC au maximum pour la réfection de la route de Sonloup aux Avants et la mise en conformité de la défense incendie. (Rapp. M. Tal Luder).

M. le Président ouvre la discussion
M. Mario Gori (SOC)

Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord il faut savoir que la route de Sonloup aux Avants avait fait l'objet de travaux conséquents il y a plus de vingt ans. Aujourd'hui, elle présente de nombreuses fissures, ainsi que des affaissements importants nécessitant une réfection complète de la chaussée.

Ces travaux sont nécessaires afin d'assurer la sécurité de cette route et éviter l'accélération de la dégradation, d'autant plus pour une route située en altitude.

La réfection du revêtement permettra de garantir la possibilité de continuer à organiser le Bukolik festival, manifestation organisée depuis vingt ans par Orgiride en collaboration avec la société des intérêts des Avants.

Le groupe socialiste remercie la Municipalité et votera en faveur de ce préavis, nous vous invitons chers collègues à en faire autant.



DU 4 AU 19 JUILLET

VOS INSTANTS GOURMANDS AU COEUR DU JAZZ !

**DÈS
29.-**

3 OFFRES, 3 AMBIANCES

◆ ◆ ◆ ◆ ◆
**CASINO BARRIÈRE
MONTREUX**

www.casinodemontreux.ch

18+ | ESPACE DES JEUX RÉSERVÉ AUX PERSONNES MAJEURES ET NON-INTERDITES.

PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE. PHOTO NON CONTRACTUELLE.

JOUER COMPORTE DES RISQUES: ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELEZ SOS JEU 0800 040 080 (GRATUIT ET ANONYME).



Le 22 mars 2025, au caveau, nous avons célébré avec fierté et émotion ce centenaire du jour des Amis Fribourgeois. Un jour d'amitié, de traditions et de belles régions! Cet anniversaire souligne l'importance du terroir, du patrimoine et de l'authenticité qui nous unissent depuis tant d'années.

Nous souhaitons exprimer toute notre gratitude à Gabriel Borgognoni, président du comité, ainsi qu'à tous les bénévoles qui contribuent à faire vivre cette belle tradition. C'est grâce à leur engagement et votre enthousiasme que notre héritage commun continue de prospérer et de nous rassembler séculaires qui nous unissent.



Nous avons également le plaisir de vous inviter à la Fête des Vins d'Avants, en partenariat avec la SIA, le 10 avril 2025. C'est une occasion de partager la tradition, avec notamment un verre de vin d'avant.

Nous comptons sur votre présence pour rendre cette journée fribourgeoise au cœur de Montreux!

Avec toute notre amitié et au plaisir de vous revoir.

Le Comité des Amis Fribourgeois de Montreux



Le Caveau St-Vincent a été célébré
son 100 ans jour pour
amis de Montreux. Un siècle
de liens forts entre nos
persaires a été l'occasion de
la convivialité, du par-
lé qui nous rassemblent

mer notre profonde grati-
n président depuis 2018,
s les membres qui contri-
belle fraternité et à perpé-
nun. Grâce à votre enga-
siasme, notre association
et de renforcer les liens
sent.



vous annoncer que la Bénichon 2025 se déroulera cette année aux
dimanche 31 août 2025. Une journée placée sous le signe de la fête
grand cortège, qui promet d'être un moment inoubliable.

ur célébrer ensemble cet événement exceptionnel et perpétuer l'esprit

e vous retrouver nombreux,

Montreux



Mme Anna Krenger (DA)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le groupe de décroissance alternative est partagé sur ce préavis. Nous reconnaissons la nécessité de faire des travaux pour le Bukolik festival, pour les quelques habitant-e-s des chalets et afin de favoriser l'accès à la nature pour tous-tes. Mais nous nous questionnons sur l'entretien du grand réseau de routes de montagnes que nous avons sur la commune, lesquelles sont essentielles et devraient être entretenues ou non? Où pourrions-nous plutôt faciliter davantage la mobilité douce ou les transports publics pour tous-tes? Où sont nos priorités? (Les routes? Les services à la population?)

Investir sur un préavis, c'est parfois renoncer à un autre...

Mais je le redis, dans ce cas-là, nous reconnaissons l'importance des travaux pour le quotidien de certain-e-s habitant-e-s. Nos votes seront donc diversifiés.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Tal Luder (UDC)

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 05/2025 de la Municipalité du 31 janvier 2025 au Conseil communal relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 939'000.00 TTC au maximum pour la réfection de la route de Sonloup aux Avants et la mise en conformité de la défense incendie

vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la route de Sonloup aux Avants;
2. de lui allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 939'000.00 au maximum;
3. de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie et d'autoriser la Municipalité à recourir si nécessaire à l'emprunt pour le solde, à souscrire aux meilleures conditions du marché;
4. de comptabiliser les participations et subventions dans les comptes de recettes du préavis;

5. de transférer et clôturer le compte d'attente 9139.157 «Les Avants - Rte de Sonloup - Adj forage - Prop. ST-28/2024»;

6. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cette affaire.

Le Conseil communal de Montreux accepte ces conclusions par 77 OUI, 3 NON, 3 ABSTENTIONS.

8 PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ

8.1 No 08/2025 relatif à la mise en valeur du patrimoine floral de Montreux et à la création d'un nouveau Festival intitulé «Montreux Floral Festival». (Séance de la commission le mardi 1^{er} avril 2025 à 19 h 00, à la Villa Mounsey, salle A, rue du Marché 8 à Montreux).

Premier en liste (SOC): M. Nicolas Büchler
Mmes Carole Clavadetscher, Maria Cvetanovski, Susanne Lauber Fürst, Claudia Hischenhuber, MM. Frédéric Croset, Angelo Giuliano, Dominik Hunziker, Pierre Loup, Bernard Tschopp

M. le Président ouvre la discussion.

M. Nicolas Büchler (SOC)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le groupe Socialiste remercie la Municipalité pour ce préavis qu'il accueille par ailleurs avec quelques questions et réserves quant à la gouvernance prévue pour ce nouveau festival. Notamment quant aux références de la fondation retenue, mais également quant à son implémentation régionale, sa capacité à tisser les liens nécessaires à la bonne entreprise d'une telle activité, et finalement à convaincre et emmener l'économie régionale pour trouver les sources de financement prévues prévues et plus que nécessaires.

Pour ces raisons, notre groupe souhaiterait que la commission puisse rencontrer les membres de la fondation Hortus, respectivement ses représentants, soit lors de la commission ou à une date à convenir en cas d'incompatibilité d'agenda.

Je vous remercie pour votre attention.

M. Emmanuel Gétaz (ML)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Montreux Libre souhaite que la commission puisse obtenir un certain nombre d'informations.

1. Tout d'abord comprendre de manière claire, quel est le domicile de cette fondation, car suivant les recherches, nous trou-

vons soit Jongny, Coppet, Blonay, bref, nous aimerions une clarification à ce sujet.

2. Nous souhaiterions que la commission reçoive les statuts et la liste des membres du conseil de cette fondation.
3. Quelle sera la durée envisagée du festival? Pour l'instant ce n'est pas très clair et, sachant que le festival est envisagé à partir du mois de mai-juin et connaissant les contraintes d'implantation du festival de Jazz, nous avons des questionnements sur cette durée qui n'est, sauf erreur, pas mentionnée dans le préavis.
4. Autre point qui devra être clarifié durant la séance, c'est la durabilité de ce qui sera planté, quel est le type de décorations et d'installations qui sont envisagées et dans quelle mesure ces dernières répondent à des critères de durabilité et de biodiversité?
5. Autre point très important, nous souhaiterions que, soit les personnes qui souhaitent organiser ce festival, soit la Municipalité puisse décrire de manière plus claire quel est le scénario de pérennité de ce festival après les 3 ans de soutien de la LADE. Sachant que, dans le plan de financement, ce soutien de la LADE semble extrêmement stratégique, voir même essentiel à la survie du festival, avec une augmentation des attentes d'autres recettes (recette commerciale) qui devraient être décrite de manière claire pour que nous puissions nous prononcer sur ce préavis.

Voici pour les 5 points que j'ai énuméré et sur lesquels Montreux Libre attend d'avoir à l'avance ou sur place des informations claires.

Mme Claudia Hischenhuber (VER)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le groupe des Vert-e-s demande les informations suivantes pour la séance de commission,

les deux premiers points correspondent à la demande de M. Gétaz, c'est-à-dire:

- L'acte de fondation de la Fondation HORTUS.
- La liste des membres du conseil de fondation.
- Et nous aimerions connaître le nombre approximatif d'heures de travail entre 2025 et 2026 de l'équipe des Espaces Verts dédiées au Montreux Floral festival.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

(suite en page 22)

Relevez un grand défi en participant
à l'une des quatre courses montreusiennes,
il n'est pas trop tard pour vous inscrire!

13

elite
fondations



COURSES MONTREUX LES ROCHERS-DE-NAYE

DIMANCHE 22 JUIN 2025

COURSES DE MONTAGNE - MOUNTAIN RACES

LA CLASSIQUE MONTREUX - ROCHERS-DE-NAYE / 18,4 KM-1760D+

LA CADETTE CAUX - ROCHERS-DE-NAYE / 9,2 KM-950D+

LA DIRECTISSIME CAUX - ROCHERS-DE-NAYE / 5,5 KM-970D+

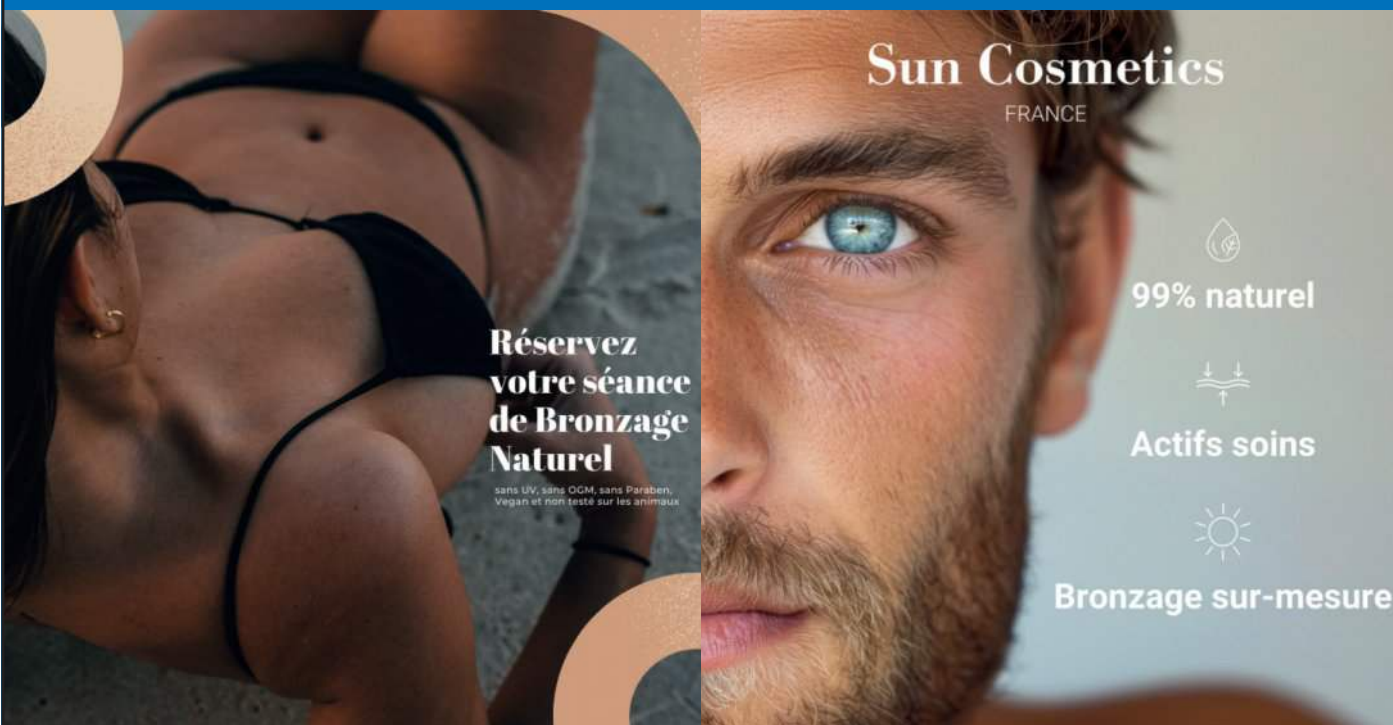
LA HIKE AND FLY CAUX - ROCHERS-DE-NAYE / RUN + PARAPENTE

CHOISISSEZ LA COURSE QUI VOUS CONVIENT ET PROFITEZ D'UN PANORAMA
EXCEPTIONNEL SUR LE LÉMAN. **ATTENTION: PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE!**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

www.montreuxlesrochersdenaye.ch

— IDEAL LINE —



Sun Cosmetics
FRANCE

**Réservez
votre séance
de Bronzage
Naturel**
sans UV, sans OGM, sans Paraben,
Vegan et non testé sur les animaux

99% naturel

Actifs soins

Bronzage sur-mesure

Av. des Planches 20, 1820 Montreux - Tél. 021 532 22 22
www.idealinemontreux.ch

DURÉE LIMITÉE !

VOTRE OFFRE
EXCLUSIVE
À MONTREUX

Vous rêvez d'une monture originale
pour fêter le retour du printemps, d'une
lunette colorée pour pratiquer votre
sport favori ou enjoliver vos journées
au boulot ? C'est le moment idéal !

OPTIC 2000

Rue de la Paix 2 - 1820 Montreux

Tél. 021 963 29 29

services@optic2000montreux.ch

Accès en voiture : Parking de la Coop

Accès à pieds : Ligne 206 - La Paix

Optic 2000

-25%
MONTURE
+ VERRES*

* Valable jusqu'au 30 juin 2025, selon conditions en magasin.

**PRENEZ RDV
EN LIGNE !**

SCANNEZ LE
QR CODE !



Préscolaire français/anglais
De 2 ans et demi
à l'âge d'entrée à l'école

Petits effectifs
Environnement stimulant
et chaleureux
Parascolaire
Camps de vacances

ma petite école



mapetteecole.ch
079/956.41.03



CGS

« Une agence immobilière professionnelle, expérimentée et proche de ses clients »

1820 Montreux - Grand-Rue 98 - +41 21 962 70 50 - info@cgs-immobilier.ch

Bienvenue chez vous!

www.cgs-immobilier.ch

Agence de Montreux
Grand'Rue 3, 1820 Montreux
T 021 965 30 45
www.vaudoise.ch

125
vaudoise
Assurances

Clin d'



L'EXOTIQUE
Montreux

Bijoux en pierre fines et argent, minéraux bruts et polis,
Bouddhas, bols japonais, bougies, idées cadeaux

Notre équipe
à votre service!

Grand-Rue 16
021 963 43 10
info@exotique-montreux.ch



GRiviera
Baches Sarl



Sellerie auto,
moto, bateaux,
Stores toiles,
NOUVEAU:
Shop Nautic,
accessoires divers

Z.I. La Foge G - Rte des Châtaigniers 19 - 1815 Clarens-Chailly
079 797 63 40
info@gr-sellerie-bache.ch



Mois de Juin et Juillet chez Riviera Beauté

Profitez de nos parcours Minceur, Remodelage et Anti-cellulite

Parcours 1 : Minceur, Remodelage et Anti-cellulite : 975 Fr.- au lieu de 1700 Fr.-

6 Cocoons, 5 Starvacs 1 zone, 1 Cellutec et 1 Cryolipolyse 2 plaques

Parcours 2 : Anti-cellulite, Remodelage et Fermeté : 875 Fr.- au lieu de 1800 Fr.-

6 Starvacs 1 zone, 6 Indiba 1 zone et 1 Cryolipolyse 2 plaques

RIVIERA BEAUTE

AV des Planches 20 A

1820 Montreux

021 532 22 22

info@rivierabeaute.ch, www.rivierabeaute.ch







**Soirée de gala pour
le 30^e anniversaire
de Montreux Info-Ville
entre famille, clientes
et clients et amis
partenaires à l'Hôtel
Helvétie.**



Soleil, saveurs, vue imprenable : tout est sur notre terrasse.



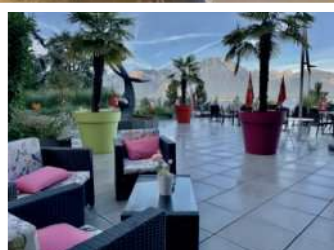
+41 21 964 15 95
www.terrasse-du-port.ch
Rue du Lac 143a, 1815 Clarens



Hôtel – Restaurant Victoria, rte de Caux 16, 1823 Glion
Téléphone +41 21 962 82 82 www.victoria-glion.ch



Rue Bon Port 35 - CH-1820 Montreux
Tél. +41 (0) 21 966 25 25 Fax +41 (0) 21 963 03 52
golf-hotel@mymontreux.ch - www.golf-hotel-montreux.ch



**CAFÉ-
RESTAURANT
DU PORT**



- Terrasse ombragée avec magnifique vue sur le lac
- Poissons du lac
- Carte de saison
- Assiette du jour

23, rue d'Italie - 1800 Vevey
Tél. 021 921 20 50
www.cafeduport.ch

Le Pavois

à Montreux-Territet

Une terrasse pour les yeux, la bouche et le cœur

Réservez au 021 962 60 90

info@pavois-montreux.ch – www.tertianum.ch



RESTAURANT-PIZZERIA
RIALTO

Av. Mayor-Vautier 2
1815 Clarens - Montreux
Tél. 021 964 32 02
Natel 079 601 98 86

Une belle terrasse à Clarens



Amarrage de bateau
Parking gratuit - Ouvert 7/7
Cuisine en continue

158 rue du lac - 74500 Neuvecelle - Tel: +33 4-50-75-02-92
restaurant@hostelleriedulac.com - www.hostelleriedulac.com

Restaurant du Port



Parking - Amarrage de bateau
Terrasse au bord de l'eau
Poissons du Léman

MEILLERIE - Tél. 04 50 76 11 79



Le Palais Oriental

un monde à part...

Quai E.-Ansermet 6 - 1820 Montreux
Tél. 021 963 12 71



Portugais et Brasserie - Filets de perche du Léman
Ouvert de 10 h 00 à 24 h 00 - Fermé le lundi et le mardi
Rue des Vaudrès 30 - 1815 Clarens - Tél. 021 964 82 44

Chez ALBINA



LA GONDOLA

Magnifique terrasse au bord du lac

Hamburger maison - Poulet - Agneau - Bœuf

Assiette Gondola - Roastbeef - Pizzas au feu de bois (aussi à l'emporter) -
Sandwich chaud - Salades composées - Week-end à thème

Possibilité menu + bateau 1-2 heures (prix spécial)

Choix de bières italiennes

Chez Sabine et Annibale

Grand Rue 89, 1844 Villeneuve Tél. 021 960 31 36

Riva
Sa nouvelle
terrasse

RIVABAR CH

LUNDI - JEUDI 15H - 01H
VENDREDI - SAMEDI 15H - 02H
DIMANCHE 15H - 01H



**Les vendredis
en terrasse,
c'est grillades!**

www.hdc.ch

*par beau temps



20

31

42

7

**MARDI 15 JUILLET
DE 11H À 15H**

+ DE
2'000.-
DE CADEAUX
À SE PARTAGER

LOTO GOURMAND

26

MENU + 1 BOISSON

Pavé de saumon rôti, tatin de légumes du soleil,
pommes de terre grenailles.

Tarte framboise chocolat blanc

29.-

AU RESTAURANT LA MAMMA. PLACES LIMITÉES. RÉSERVATION INDISPENSABLE.

* À RÉCUPÉRER À LA CAISSE, NON REMBOURSABLE ET NON NÉGOCIABLE,
RÉSERVÉ AUX PERSONNES MAJEURES ET NON-INTERDITES.

CHF 3.-
DE CADEAU
OFFERT*

★ ★ ★ ★ ★
**CASINO BARRIÈRE
MONTREUX**

www.casinodemontreux.ch

18+ | ESPACE DES JEUX RÉSERVÉ AUX PERSONNES MAJEURES ET NON-INTERDITES.

PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE. PHOTO NON CONTRACTUELLE.

JOUER COMPORTE DES RISQUES: ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELEZ SOS JEU 0800 040 080 (GRATUIT ET ANONYME).

**DÈS
LE 21 JUIN**

PISCINE DU CASINO

ADULTE 15.- DÈS 17H 7,50 • ENFANT 7,50 DÈS 17H 5.-



PRIVILÈGE & OR 7,50 DÈS 16H 5.-

**PLATINE, PREMIUM & ULTIME
ENTRÉE OFFERTE**

OUVERT PAR BEAU TEMPS DE 10H À 20H.

**CASINO BARRIÈRE
MONTREUX**

www.casinodemontreux.ch

18+ | ESPACE DES JEUX RÉSERVÉ AUX PERSONNES MAJEURES ET NON-INTERDITES.

PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE. PHOTO NON CONTRACTUELLE.

JOUER COMPORTE DES RISQUES: ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELEZ SOS JEU 0800 040 080 (GRATUIT ET ANONYME).

8.2 No 11/2025 relatif à l'adoption du volet stratégique de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités Rivelac (SRGZA). À cet effet, deux séances régionales ont déjà été fixées (au besoin, une séance montreusienne supplémentaire sera organisée): jeudi 01.05.2025 à 20h00 (lieu à confirmer) - séance de présentation du dossier et premiers échanges; mercredi 02.07.2025 à 20h00 (lieu à confirmer) - séance de réserve, notamment pour traiter les éventuelles propositions d'amendements.

Premier en liste (PLR): M. Mathieu Ehinger
Mmes Marie-Solène Pham, Elisabeth Wermelinger, MM. Yvan Aubord, Olivier Grand, Vincent Haldi, José Jorge, Tal Luder, Mathieu Quartier, Fabien Willemin

M. le Président

Je remercie les chefs de groupe et les conseillers de leur flexibilité pour cet objet qui n'était pas annoncé à l'ordre du jour. Le préavis sera envoyé vers le 11 avril, dès qu'il sera en notre possession. Si le contenu du préavis nécessite une modification des conseillers nommés, vous êtes libres de le faire avant la séance de commission.

M. le Président ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

9 POSTULATS, MOTIONS ET PROPOSITIONS

9.1 Postulat de M. Fabien Willemin «Suspension de l'attribution de résidence secondaire à Montreux jusqu'à l'entrée en vigueur du plan d'affectation»

M. Fabien Willemin (DA)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Depuis l'entrée en vigueur de la Lex Weber la commune a réussi à passer de plus de 23% à moins de 20% de résidences secondaires. Dans le but de lutter contre la problématique des lits froids à Montreux qui engendre tous les problèmes que nous connaissons bien (quartiers morts, manque d'impôts lié au manque de résidences principales, etc...). La gestion des résidences secondaires dans notre commune doit être étudiée intelligemment, l'outil à disposition des communes pour cela est le plan d'affectation.

Dès lors, nous demandons à la Municipalité:

- De suspendre l'attribution de nouvelles résidences secondaires à Montreux jusqu'à l'entrée en vigueur d'un nouveau plan d'affectation. Ce postulat ne suggère aucun moyen et laisse toute la liberté à la

Municipalité pour trouver le meilleur moyen d'arriver à ce résultat.

Pour traiter de ce postulat, je demande le renvoi en commission pour étude et rapport. Ce postulat est déposé par les groupes décroissance alternatives (da.) et les Vert-e-s.

M. le Président

Y a-t-il 5 conseillers qui demandent le renvoi du postulat à une commission?

Plus de 5 conseillers soutiennent le renvoi du postulat en commission.

C'est le cas, une commission ad hoc sera désignée lors du prochain Conseil pour traiter de ce postulat.

9.2 Postulat de M. Fabien Willemin «Faire de l'attribution de locaux pour lutter contre le sans-abrisme une priorité absolue»

M. Fabien Willemin (DA)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'hébergement d'urgence le Hublot, ouvert depuis 2009 à Vevey, est soumis depuis une année à une forte instabilité. Confronté à une infestation de punaises de lit dans ses locaux initiaux, l'hébergement a dû fermer quelques mois en fin d'année 2023.

Début 2024, il a rouvert ses portes dans l'infrastructure de la protection civile du «Panorama» à la rue du Clos 13 et s'est installé après quelques mois dans des locaux proposés par Nestlé à l'avenue de Corsier 20. Ce complexe industriel devant se transformer en immeubles d'habitation de manière immminente, Caritas Vaud et la Commune de Vevey ont trouvé une solution temporaire pour assurer l'hébergement des personnes sans-abri pendant l'hiver. En collaboration avec l'Association Sécurité Riviera et son service de la protection civile, «Le Hublot» a été réinstallé dès le 11 février jusqu'au 10 mai 2025, dans l'ouvrage de protection civile «Panorama».

Si cette solution de dernier recours permet d'assurer un lit pour les personnes qui bénéficient de cette prestation, il est évident que des locaux de protection civile sont totalement inadaptés pour un accueil en hébergement sur le long terme et que trouver une solution pérenne constitue une urgence absolue. D'autant plus qu'aucune solution n'a été confirmée après le 10 mai.

Nous avons pris note que Caritas Vaud ainsi que les autorités cantonales et communales de certaines communes de la région explorent activement différentes pistes depuis plusieurs mois. Néanmoins, par ce postulat, le Conseil communal souhaite porter un message fort et demander à la Municipalité (tous les services concernés) et aux autres communes d'en faire plus.

Ce postulat est l'occasion d'appeler les communes du district de la Riviera à agir de manière proactive dans la lutte contre le sans-abrisme. L'offre d'hébergement d'urgence dans le Canton est insuffisante. Elle se caractérise par la pénurie mais aussi par une offre très disparate dans les régions. En effet, la création d'hébergements d'urgence relève de l'autonomie des communes, le Canton agissant de manière subsidiaire en finançant les prestations. Sur la Riviera, seule Vevey accueille un hébergement d'urgence. Notre région bénéficierait grandement d'un second lieu d'accueil dans la région mais aussi d'une politique régionale et concertée de lutte contre la précarité et le sans-abrisme.

Par ailleurs, Caritas relève qu'en 2024, «Le Hublot» a offert plus de 6'000 nuitées à des personnes en détresse, parfois en refusant des demandes en raison d'un nombre de places limité et de critères stricts. Ces chiffres soulignent la nécessité d'une solution durable et d'un nombre de places plus élevé, pour que personne ne dorme à la rue.

Le Hublot à Vevey n'arrive même pas à combler la demande actuelle pour ceux qui satisfont à l'ensemble des critères et ne couvre donc pas l'ensemble des situations d'urgence. Dans cette lutte contre le sans-abrisme, Montreux ne fait pas sa part.

Dès lors, nous demandons à la Municipalité:

- D'attribuer en priorité absolue les locaux à disposition de la Ville à une association pour lutter contre le sans-abrisme.
- De mener une recherche active pour identifier les locaux vides dans la Ville.
- De continuer à mobiliser les communes du district dans la recherche de solutions à l'échelle du district qui répondent à l'ampleur des demandes de nuitées.
- De lancer un appel aux propriétaires privés pour les inviter à prendre contact avec la Municipalité dans le cas où ils disposent de locaux adaptés à un hébergement d'urgence.

Pour traiter de ce postulat, je demande le renvoi en commission pour étude & rapport. Ce postulat est déposé par les groupes décroissance alternatives (da.) et les Vert-e-s.

M. le Président

Y a-t-il 5 conseillers qui demandent le renvoi du postulat à une commission?

Plus de 5 conseillers soutiennent le renvoi du postulat en commission.

C'est le cas, une commission ad hoc sera désignée lors du prochain Conseil pour traiter de ce postulat.

M. Vincent Haldi (ML)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je souhaite revenir sur le premier postulat de M. Willemin «Suspension de l'attribution de résidence secondaire à Montreux jusqu'à l'entrée en vigueur du plan d'affectation», j'ai une question pour la Municipalité. Si ma mémoire est bonne, je crois me souvenir que, dans le cadre du cahier des charges pour l'attribution d'un mandataire pour le futur PACom, la Municipalité avait déclaré qu'il semblerait que nous soyons très légèrement en dessous du chiffre de 20% de résidences secondaires à l'heure actuelle; mais malgré cela, la Municipalité n'entendait pas délivrer de nouvelle autorisation pour des résidences secondaires avant l'entrée en vigueur du futur PACom. J'aimerais avoir quelques précisions en lien avec la tenue de la commission qui traitera ce postulat. Merci.

M. le Président

Cette demande aurait pu être faite lors de la nomination de la commission au prochain Conseil. Je laisse toutefois M. Walther y répondre ce soir.

M. Caleb Walther, Municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Municipalité se permet de corriger, actuellement nous sommes toujours en dessus du taux de 20%. Concernant la question et ce qu'il est possible de faire ou pas, la Municipalité n'a encore rien décidé, par contre elle a commandé un avis de droit et ce sera comme vient de le dire M. le Président, l'occasion d'en discuter en commission, sachant que la marge de manœuvre communale est très faible parce que nous sommes régis par des lois supérieures, notamment la propriété individuelle.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

9.3 Postulat de M. Nicolas Büchler «Pour une adaptation à la baisse du taux maximal de résidences secondaires sur le territoire communal»

M. Nicolas Büchler (SOC)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Vous l'aurez constaté, les groupes de gauche du Conseil ont décidé d'empoigner la problématique des résidences secondaires, et ce sous deux axes et temporalités différents. Pour replacer le contexte, et d'après les chiffres de l'Office fédéral du développement du territoire, notre Commune comptait au 31 décembre 2024 20.63% de résidences secondaires. Cela représente 3'372 loge-

ments au sein de notre commune qui ne sont que partiellement utilisés. Pour vous donner une idée, 3'372 logements correspondent à trois fois le nombre de logements actuellement bâtis à Chernex. Neuf fois le nombre de logements bâtis à Gilon.

Les problématiques liées à un nombre élevé de résidences secondaires sont nombreuses, et ont déjà été discutées à plusieurs reprises dans ce plénum. J'en citerai en premier lieu quatre, de manière non exhaustive:

- Manque important de rentrées fiscales;
- Risque de mitage du territoire, que notre population a par ailleurs largement refusé en votation populaire en 2013;
- Accentuation majeure de la situation de pénurie sur le front du logement et accentuation majeure et consécutive des prix;
- Consommation dans les commerces en dents de scie.

Cette liste sera par ailleurs certainement augmentée si le postulat est renvoyé en commission.

Aussi, et lors de la séance de commission traitant du préavis sur le droit de préemption, il nous a été à nouveau confirmé que notre Commune se trouve dans une situation très claire de pénurie de logements. Cela a pour conséquences de mettre une grande pression sur les loyers. Et pour rappel, les loyers dans notre pays ont augmenté de près de 20% sur les 20 dernières années. Si l'on prend les logements de trois pièces, c'est même de 47%!

Cela a été mentionné tout à l'heure lors du dépôt du postulat Willemin, mais notre Commune a réussi à faire baisser de plus de 3 points le nombre de résidences secondaires depuis l'entrée en fonction de la Lex Weber. Preuve que lorsque le cadre est connu et appliqué, des moyens efficaces existent pour lutter contre les lits froids.

Ainsi, et pour combattre cette problématique, les groupes socialiste, Vert-e-s et décroissances alternatives demandent à la Municipalité d'étudier une mesure communale visant à limiter les résidences secondaires à moins de 10% sur le territoire communal, par exemple dans le cadre de l'élaboration du futur PACOM.

10% de gagné, ce serait près de 1'800 logements remis sur le marché pour une utilisation à plein temps, permettant de

lutter contre les effets indésirables des résidences secondaires cités au début de ce postulat.

Pour traiter de ce postulat, je demande le renvoi en commission pour études & rapport. Merci de votre attention.

M. le Président

Y a-t-il 5 conseillers qui demandent le renvoi du postulat à une commission?

Plus de 5 conseillers soutiennent le renvoi du postulat en commission.

C'est le cas, une commission ad hoc sera désignée lors du prochain Conseil pour traiter de ce postulat.

Pour votre information, d'entente entre les postulants et le Municipal concerné, il est proposé que ces deux commissions se déroulent le même soir, il y aura une introduction juridique avec l'avis de droit commandé et cité précédemment, ensuite les commissions se dérouleront l'une après l'autre, chacune aura son rapport et un vote séparé. Le but est de traiter ces deux postulats le même soir, je vous avertis et si vous n'êtes pas d'accord avec cette manière de faire, merci de nous le dire maintenant ou taisez-vous à jamais.

9.4 Postulat de M. Emmanuel Gétaz «Etudions la possibilité de compléter l'efficience de l'enveloppe énergétique de la Piscine de la Maladaire»

(suite en page 29)



RESTAURANT PIZZERIA

Grande Salle de Conférence / Banquets 60 places

**RIALTO**

Chez Ricardo Dias
Spécialités Portugaises

FERME LE LUNDI

Grillades au feu de bois - Pizzas au choix à l'emporter

Av. Mayor-Vautier 2

Tél. 021 964 32 02

1815 Clarens - Montreux

Natel 079 601 98 86

Côte de bœuf à la braise
Filet de bœuf sur ardoise
Entrecôte sur ardoise
Fondue Bourguignonne
ou Chinoise
Gambas

Fr. 34.-

Picanha de bœuf
300 gr par personne



Tous les soirs
Dimanche à midi



RESTAURANT TERRASSE
DU PORT

SOCIÉTÉ NAUTIQUE MONTREUX CLARENS

Les apéros
des jeudredis
TOUS LES JEUDI'S



Tous les jeudis soir
c'est apéro
planchette

(pas de cuisine chaude)

Au restaurant Terrasse du Port

Rue du Lac 143a, 1815 Clarens

Tél : 021 964 15 95

Mail : contact@terrasse-du-port.ch

Caveau des vignerons



SPECIALITES SUISSES
CUISINE CONTINUE
DE 11 H 30 À 21 H 00
TOUS LES JOURS NON-STOP
FERMÉ LE DIMANCHE



Rue industrielle 30 bis

1820 Montreux

+41 21 963 25 70

deltadeschamps@gmail.com

caveau-des-vignerons.ch



Boulangerie • Tea Room

Service Traiteur

« Pains cuits au feu de bois »

Pâtisseries • Chocolats

Vevey • Av. Général-Guisan 41

Vevey • Rue du Simplon 9

La Tour-de-Peilz • Av. de la Gare 6

www.panino-dessert.ch

Tél. 0848 000 070

RESTAURANT PIZZERIA
Spécialités italiennes

LA GONDOLA

Terrasse au bord du Lac - Pizza au feu de bois
Chez Sabine et Annibale



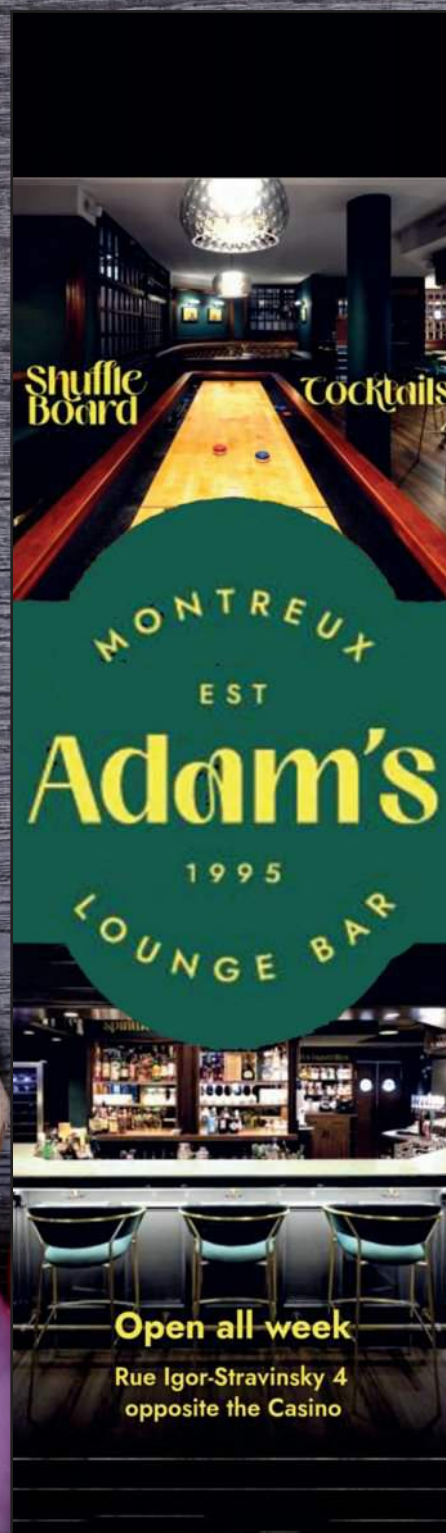
Fermé le mardi soir et le mercredi
Grand'Rue 89

1844 Villeneuve - Tél. 021 960 31 36

DU JEUDI AU DIMANCHE,
RILLADES DE POISSONS,
SPÉCIALITÉS DE FRUITS DE MER
ET MOULES MARINIÈRES

DÉGUSTATION DE PÂTES FRAÎCHES
NOS GRILLADES

**PIZZA AU FOUR
À BOIS**
(AUSSI À L'EMPORTER)



Shuffle Board

Cocktails

MONTREUX
EST
Adam's
1995
LOUNGE BAR

Open all week

Rue Igor-Stravinsky 4
opposite the Casino

LES VINS DE MONTREUX À LONDRES !



Médaille d'or pour notre **Château des Crêtes**
Assemblage 2023

Médaille d'argent pour notre **Chasselas**
Clos de Plan-Chailly 2023
au concours international, **London Tasting Awards**

LA CAVE
MONTREUX RIVIERA

CH-1820 Montreux info@lcmr.ch | +41 21 963 13 48 | www.lacavemontreuxriviera.ch



GRAND HOTEL
SUISSE MAJESTIC
MONTREUX

Restaurant

45 Grill & Health

Ouvert tous les jours, cuisine
non-stop de 12h00 à 22h00

Bar ouvert de 14h00 à 00h00

Grand Hôtel Suisse Majestic
Avenue des Alpes 45 · 1820 Montreux

Reservations & renseignements à :
Tél.: +41 21 966 33 33





LE MARCHÉ

du mercredi au vendredi - 9:00 à 18:30

Samedi - 8:00 à 17:00

024 481 60 70

LE RESTO-BAR

le mercredi - 9:00 à 18:30

du jeudi au samedi - 9:00 à 23:00

dimanche - 10:00 à 16:00

024 481 85 75



www.traiteurplanchamp.ch

Les Halles Planchamp
Chemin des Cibleries 5, 1896 Vouvry



Culturefood
quand l'appétit va ...



Fribourg - Les Ponts-de-Martel
Martigny - Vevey



www.culturefood.ch

MON DRINK

YOUR DRINK | YOUR EMOTIONS

UNE COLLECTION EXCEPTIONNELLE DE +8200

SPIRITUEUX | VINS & EFFERVESCENTS | COCKTAIL BITTERS | PURÉES & SIROPS | DISTILATS SANS ALCOOL

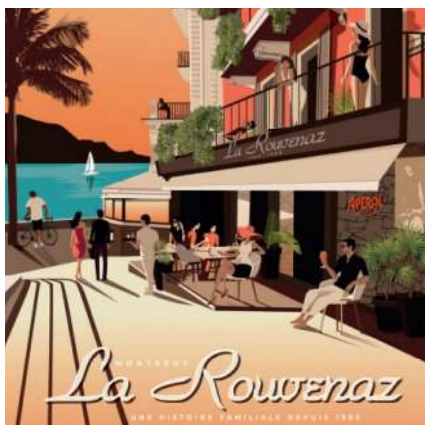
POUR UN SERVICE ET APPEL D'OFFRE SUR MESURE DE VOS BESOINS:

+41 79 388 83 76

[INFO@MONDRINK.CH](mailto:info@mondrink.ch)

WWW.PRO.MONDRINK.CH

VAUD | VALAIS | FRIBOURG | GENÈVE | NEUCHÂTEL & ...



Rue du Marché 1

1820 Montreux

La Rouvenaz
UNE HISTOIRE FAMILIALE
— DEPUIS 1965 —

Tél +41 (0)21 963 27 36



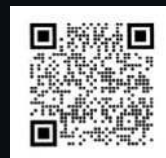
info@rouvenaz.ch

www.rouvenaz.ch

TAVERNE DU CHÂTEAU DE CHILLON VIANDES D'EXCEPTION



RESTAURANT
VIANDES & FROMAGES



(Noté: 5 étoiles Tripadvisor et Google)

ASSIETTE DU JOUR - FONDUES - RACLETTE



Viances à griller soi-même sur brique de sel de l'Himalaya (plus de 10 sortes de viandes)



TABLE DES CHEVALIERS 50 PERSONNES
SUR LA MÊME TABLE, MARIAGES,
REPAS D'ENTREPRISE, EVJ / EVG

AVENUE DE CHILLON 24 - 1820 VEYTAUX - TÉL. 021 961 19 70 - www.grillmountain.ch



OUVERT
7J/7J

1865
LA BRASSERIE
FINE FOOD & DRINKS

UN LIEU
UNIQUE
POUR LES GOURMETS



DE 11H30 À 14H30
ET DE 18H30 À 22H

RÉSERVATION : 021 966 77 55

AVENUE DU CASINO 32 - CH-1820 MONTREUX - WWW.BRASSERIEJ5.CH

"il Brigantino"
Restaurant Pizzeria
de la Couronne

Spécialités italiennes
Pizzas à l'emporter

Salle pour banquet
de 25 à 70 personnes.

Av. des Alpes 102 - 1820 Montreux
Tél. 021 963 35 28
www.ilbrigantino.ch

Restaurant - Pizzeria
de l'Aigle

Entrecôte Café de Paris
Cuisine traditionnelle du terroir
Spécialités de poissons
Pâtes et Pizzas «Maison»
Tous nos plats à l'emporter

Grand Rue 48 - 1844 Villeneuve
Tél. 021 968 14 16
aiglerestaurant@bluewin.ch



Un goût de la Suisse



Ouvert
Lundi - Vendredi
11h30 - 14h30 - 18h - 22h30
Samedi et dimanche fermée
Réservations:
079 239 14 45 / 021 963 42 65





La terrasse la plus apaisante de Montreux

La fontaine
RESTAURANT & BAR

OUVERT 7J/J CUISINE MAISON

Élue meilleure pizza de la région

Rue du Centre 5 · 1820 Montreux | +41 21 558 51 51

**JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE OUVERT
DE 8H00 À 23H00
CUISINE NON-STOP**



**RESTAURANT TERRASSE
DU PORT**
SOCIÉTÉ NAUTIQUE MONTEUX CLARENS



ASSIETTE DU JOUR

Rue du Lac 143a,
1815 Clarens

Suivez-nous sur Instagram:
restaurant_terrasse_du_port

Réservations:
contact@terrasse-du-port.ch,
tél. fixe: 021 964 15 95,
tél. mobile: 079 967 15 96,
www.terrasse-du-port.ch



**En cas de pluie,
un intérieur sympa**

RESTAURATEURS HÔTELIERS

**profitez de nos offres
très avantageuses
pour communiquer
vos menus de
fin d'année
dans l'édition
de novembre.**

**Renseignements,
informations par e-mail
infoville@bluewin.ch**



M. Emmanuel Gétaz (ML)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Lors du Conseil communal du 26 février 2025, un investissement de 3'717'000.- a été voté pour améliorer fortement l'efficacité énergétique de la Piscine de la Maladaire.

Un effort nécessaire pour atteindre nos objectifs d'économie d'énergie et de plus grande indépendance vis-à-vis des turbulences des marchés de l'énergie.

Cependant, l'efficacité de l'enveloppe énergétique de la piscine n'est pas complète: un énorme «trou dans la raquette» selon l'expression consacrée, existera toujours après les travaux validés par le Conseil communal.

En effet, il n'est prévu aucune récupération de l'énergie contenue dans l'eau chauffée, que ce soit pour la piscine elle-même ou pour les douches.

Cette énergie est gaspillée, en partant à l'égout sans être récupérée.

Ce postulat invite donc la Municipalité à présenter un préavis d'étude, lui permettant d'analyser la faisabilité d'une récupération de l'énergie contenue dans l'eau chauffée dans le cadre de l'exploitation de la Piscine de la Maladaire.

Cette étude pourrait éventuellement inclure une analyse de la production complémentaire de chaleur avec des panneaux solaires thermiques, si la Municipalité juge cette option également intéressante.

Je demande que le postulat soit transmis à une commission pour étude et rapport.

M. le Président

Y a-t-il 5 conseillers qui demandent le renvoi du postulat à une commission?

Plus de 5 conseillers soutiennent le renvoi du postulat en commission.

C'est le cas, une commission ad hoc sera désignée lors du prochain Conseil pour traiter de ce postulat.

Les objets suivants seront développés pour la séance du 30 avril 2025

9.5 Postulat de M. Olivier Mark: «Des places de travail à Montreux pour éviter de penduler»**9.6 Postulat de Mme Tanya Bonjour «la Maison de Quartier: grand succès après 10 ans d'existence. Pourquoi pas une seconde pour notre commune?».****10 Interpellation****10.1 Réponse à l'interpellation de M. Vincent Haldi intitulée «Délégués aux délégués. Quid de la durabilité de la politique municipale en termes de ressources humaines?».****M. Vincent Haldi (ML)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je suis satisfait de la réponse et tiens à remercier la Municipalité pour ses réponses précises et étayées qui ont confirmé mes craintes initiales. Pour la majorité d'entre nous, qui se sont exprimés en refusant l'étude énergétique externe concernant le remplacement des véhicules communaux, j'ai bien peur que ladite étude nous coûte bien plus cher en interne par le biais du recrutement des futurs adjoints aux trois délégués déjà en place.

Montreux Libre ne partage pas la stratégie de la marque «employeur municipal» en termes de ressources humaines, la responsabilité première de notre commune vise pour nous les intérêts, notamment financiers de ses administrés et non pas d'offrir une première opportunité d'emploi à quelques jeunes diplômés.

M. Tal Luder (UDC)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je voulais réagir sur le même paragraphe et mon préopinant a tout dit. Je reste dubitatif face à la marque «employeur» et la possibilité de donner une opportunité, alors que le rôle premier, c'est effectivement de recruter des collaborateurs fiables qui ne se défilent pas le premier jour de leur mandat et de ne pas continuer à demander encore et encore de l'argent pour les études. Si je lis qu'il a commencé le 7 mars, mais que finalement il a renoncé à son poste, c'est reparti pour un tour et le recrutement coûte cher.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

10.2 Réponse à l'interpellation de M. Christian Fürst intitulée «Des polluants éternels sur le terrain des Fourches?».**M. Christian Fürst (ML)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je remercie la Municipalité pour sa réponse. ML craint que notre commune possède une parcelle qui, au final, ne sera même plus reprise par le SIGE en raison de sa contamination trop importante et qu'à l'avenir une obligation de dépollution soit imposée en entraînant des coûts très élevés.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

10.3 Interpellation de M. Fabien Willemin «Lieux de mariage civil sur le territoire communal»

L'interpellation a été signée par 5 membres au moins.

M. Fabien Willemin (DA)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Il n'y a actuellement aucun lieu pour se marier civilement à Montreux, nos concitoyens sont obligés d'aller à Vevey dans un cadre certes charmant. Pour une commune de l'importance de la nôtre, cela est tout de même étonnant.

Mes questions sont les suivantes:

- Est-ce que la Municipalité est au courant de cet état de fait?
- Est-ce qu'il y a un projet en cours pour retrouver un lieu pour les mariages civils à Montreux?

M. Olivier Gfeller, Syndic

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Pour la première question:

1. *Est-ce que la Municipalité est au courant de cet état de fait?*

Oui, ce d'autant plus que nous avons une salle des mariages, cette salle se trouve dans la villa Mounsey, il s'agit de la première salle qui se trouve à gauche en entrant. Elle sert désormais de salle de réunion pour les commissions du Conseil, c'est sans doute pour cela qu'il y a toujours dans les séances de commission du Conseil communal de Montreux un esprit de communion attendrissant.

Nous avons été informés le 17 novembre 2020, par le service de la population, que le Conseil d'Etat avait décidé de supprimer notre salle des mariages de la liste des salles de mariage à disposition de l'office d'état civil, ainsi désormais, il n'est plus possible de se marier à Montreux.

2. *Est-ce qu'il y a un projet en cours pour retrouver un lieu pour les mariages civils à Montreux?*

Comme je vous l'ai dit, la salle existe toujours, mais cela ne dépend pas de nous, mais du Conseil d'Etat.

M. Fabien Willemin (DA)

Je remercie la Municipalité pour sa réponse claire qui me satisfait totalement.

10.4 Interpellation de Mme Elisabeth Wermelinger «Règlement sur l'attribution des subventions communales: à quand sa mise à jour?»



Les Avants
Société des Intérêts des Avants



FONDATION CASINO
BARRIÈRE
MONTREUX



COMMUNE DE
MONTREUX


MONTREUX RIVIERA®
pure inspiration

L'interpellation a été signée par 5 membres au moins.

Mme Elisabeth Wermelinger (SOC)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues,

Une révision du règlement sur l'attribution des subventions communales nous avait été promise dans les plus brefs délais par le Municipal en charge du dicastère Economie, culture et tourisme. Cet engagement avait été exprimé lors de la séance de commission du 5 juillet 2022 relative à la motion du groupe socialiste *«Pour une révision du règlement sur l'attribution des subventions»*. Le rapport de commission de notre collègue Benoît Ruchet mentionne d'ailleurs, je cite: *«...Le Municipal a une bonne nouvelle en introduction, un nouveau règlement est d'ores et déjà en cours de réalisation. Les services en charge du sport et de la culture collaborent à son établissement depuis 2019... Force est de constater que cette affirmation est restée lettre morte depuis lors. Nous ne pouvons que le regretter.*

Pour rappel le règlement communal sur l'attribution des subventions communales date de 2005; toujours en vigueur à ce jour il est en partie obsolète, dépassé, tant les différents domaines concernés ont évolué, se sont agrandis et pour un certain nombre d'entre eux, professionnalisés. Sans omettre des évolutions sociétales majeures liées aux modèles de gouvernance, à l'égalité des genres, à la politique sociale et au développement durable. Ces questions liées à l'intérêt public et au bien commun ont également fait l'objet de modifications dans diverses bases légales. Dans ce contexte, le Canton s'est notamment doté d'une loi sur la vie culturelle et la création artistique (2014), d'une loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (2015) ainsi que de la mise en application de lois fédérales, la Loi fédérale du 25 mars 1995 sur l'égalité entre femmes et hommes (2021) ou la Loi sur l'éducation physique et le sport (2012), pour n'en citer que quelques-unes.

Dès lors le groupe socialiste pose les questions suivantes à la Municipalité:

1. La Municipalité envisage-t-elle de prendre des mesures afin de finaliser la mise à jour du règlement sur l'attribution des subventions? Si oui, quels sont les mesures supplémentaires prises pour l'accélérer?
2. Quand le Conseil communal aura-t-il accès à la nouvelle proposition de règlement?
3. La Municipalité peut-elle confirmer que la question liée au principe d'égalité entre les femmes et les hommes, en particulier celle de l'égalité salariale dans les structures professionnelles, est mentionnée

dans le futur règlement d'attribution des subventions?

4. La Municipalité peut-elle confirmer que les questions liées au développement durable, ainsi qu'à la mobilité durant les manifestations sont mentionnées dans le futur règlement d'attribution des subventions?
5. La Municipalité a-t-elle consulté des modèles de règlement auprès d'autres collectivités publiques pour sa mise à jour? Si oui, lesquelles?
6. Le fait d'accéder au réseau des villes créatives de l'UNESCO conditionne-t-il la nouvelle mouture du règlement d'attribution?

Nous remercions d'avance la Municipalité pour ses réponses.

M. Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Merci à Mme l'interpellatrice d'avoir fourni son texte assez tôt pour pouvoir vous répondre directement ce soir.

La Municipalité répond donc comme suit aux questions posées:

1. La Municipalité envisage-t-elle de prendre des mesures afin de finaliser la mise à jour du règlement sur l'attribution des subventions? Si oui, quels sont les mesures supplémentaires prises pour l'accélérer?

La Municipalité a repris ce dossier en début d'année lors d'une séance avec la direction économie, culture et tourisme et la juriste de l'administration générale. Elle confirme ainsi sa volonté de mettre à jour ce règlement qui, sur plusieurs points, mérite une étude approfondie. Elle souhaite néanmoins tenir compte de la nouvelle mouture du résultat d'une autre réflexion menée par la Municipalité, à savoir le thème des délégations de compétences. Ce sujet a été repris en automne 2024, résultat d'un important travail au sein de l'administration sera discuté dans le cadre du séminaire de printemps de la Municipalité début avril. Ces nouvelles compétences, notamment en matière financière, auront un impact sur le règlement des subventions. La Municipalité rappelle aussi que ce nouveau document ne se limite pas au monde culturel, mais qu'il concerne également les subventions communales à toutes les institutions, c'est-à-dire qu'elles soient artistiques, sportives ou à caractère social. Le service «Domaines et bâtiments, sport» et le service «Cohésion sociale, familles et jeunesse (SFJ)» pour le social font partie du groupe de réflexion. Elle rappelle aussi que les aides individuelles versées à des personnes ne sont pas concernées par

ce nouveau règlement, car elles font déjà l'objet de règlement ou de prescription spécifique.

2. Quand le Conseil communal aura-t-il accès à la nouvelle proposition de règlement?

La Municipalité souhaite finaliser la rédaction des articles d'ici l'été 2025, il s'ensuivra une procédure de consultation avec comme objectif une entrée en vigueur en 2026.

3. La Municipalité peut-elle confirmer que la question liée au principe d'égalité entre les femmes et les hommes, en particulier celle de l'égalité salariale dans les structures professionnelles, est mentionnée dans le futur règlement d'attribution des subventions?

Oui, cette question est d'ores et déjà mentionnée dans le projet en cours de réflexion.

4. La Municipalité peut-elle confirmer que les questions liées au développement durable, ainsi qu'à la mobilité durant les manifestations sont mentionnées dans le futur règlement d'attribution des subventions?

Oui, ces sujets sont d'ores et déjà abordés dans le projet qui est en cours de réflexion, il conviendra, avec la cellule durabilité, de tenir compte des solutions déjà existantes, par exemple pour la vaisselle réutilisable et de mettre en œuvre des mesures réalistes et réalisables.

5. La Municipalité a-t-elle consulté des modèles de règlement auprès d'autres collectivités publiques pour sa mise à jour? Si oui, lesquelles?

Effectivement, la Municipalité a consulté d'autres modèles, dans les communes de Vevey, Lausanne, Yverdon-les-Bains, Nyon et Morges.

6. Le fait d'accéder au réseau des villes créatives de l'UNESCO conditionne-t-il la nouvelle mouture du règlement d'attribution?

La commune de Montreux est fière d'avoir intégré le réseau des villes créatives de l'UNESCO et s'engage à placer la musique au centre de sa politique afin de promouvoir l'outil d'éducation, de partage, de développement urbain et d'inclusion sociale. La nouvelle mouture de ce document tiendra compte des objectifs de développement durable, les fameux ODD, mis en avant par l'UNESCO, par exemple, comme évoqué ci-dessus aux questions 3 et 4.

En conclusion la Municipalité estime avoir répondu à l'interpellation de Mme la conseillère communale Elisabeth Wermelinger, intitulé «Règlement sur l'attribution des subventions communales: à quand sa mise à jour?».



**PORTES ET
FENÊTRES
STORES**

**SAV
PIÈCES DÉTACHÉES**

WINART

WINARTSUISSE.CH INFO@WINARTSUISSE.CH +4178 325.44.54

Avenue du Casino 35 - 1820 Montreux

BABORD-TRIBORD

Une croisière de rêve sur le lac Léman avec ce bateau...
c'est possible



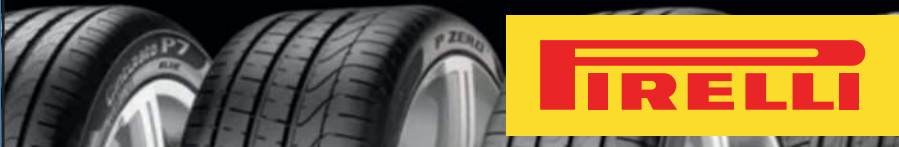
Ballade à choix • Soirée Jazz • Anniversaire – Mariage
Pêche aux brochets • De 1 à 8 personnes
Prix et renseignements: 079 210 59. 49 • E-mail: babord-tribord@bluewin.ch

PNEUS NICOLA

Pneus Nicola | Route des Colondalles 18 | 1820 Montreux

Nicola Iamartino
Tél. +41 21 963 13 14
www.pneu-montreux.ch

Votre spécialiste automobile
et en pneumatique
au cœur de la Riviera



BABORD-TRIBORD



Votre spécialiste électroménager

RÉPARATION TOUTES MARQUES

Astrit Demaj
Gérant

079 446 07 07

Rue de la Gare 23 - 1820 Montreux
info@electrodep.ch
www.electrodep.ch



Perréaz

Paysagiste
Entretien d'immeuble

www.prodirectories.net/perreazpaysagiste

Rte d'Arzillière 12
1822 Chernex
078 824 19 16

L.T. Peinture Luigi Troisio

PLÂTRERIE - PEINTURE - RENOVATION - FAÇADES



Ch de Baugy 3
1815 CLARENS

Mobile: 079 683 33 02

info@ltpeinture.ch
www.ltpeinture.ch



Alexandre GOUMAZ
Diplômé fédéral en assurances
Agence de Montreux
Avenue du Casino 50
1820 Montreux
Mobile: 079 212 70 54
Courriel: alexandre.goumaz@bluewin.ch

Official Partner



ANDRE GLAPPEY SA

ESTELEC SA RIVIERA

Entreprises générales d'électricité, actives dans le
Chablais Vaudois depuis plus de 40 ans

Installations électriques - Téléphonie - Câblage informatique



Zone Industrielle C114 - 1844 Villeneuve
021/968.20.68 - info@glappeysa.ch



Votre imprimeur **éco-responsable** sur la Riviera et dans Chablais

à Renens, Aigle et sur pcl.ch

Joignez-vous à notre démarche durable!



Comptabilité | TVA | Facturation
Salaires | Fiscalité | Audits
Création d'entreprise

A votre service depuis plus de
20 ans. Contactez-nous!

+41 21 961 11 46

info@fiduciaireantoniadis.ch



BRAVATA^{SA}

| Plâtrerie | Peinture | Isolation

Ch. de Praz Roussy 2
1032 Romanel-sur-Lausanne
Tél. 021 922 24 58
Fax 021 922 24 59

Carrosserie du Crêt SA

Peinture au four / Marbre universel Celette



HALIL HEBIBI
Administrateur



Route de la Rivaz 18 | 1844 Villeneuve
Tél. 021 960 11 86 | Mobile 079 732 33 43 | Fax 021 960 18 36
carrosserie.du.cret.sa@bluewin.ch

beMaxi^{SA}

Entreprise Générale de Construction

Nous valorisons et achetons
vos terrains pour: bâtiments, villas,
plan de quartier...

Pour toutes régions.

À NOS FRAIS !

Grand-Rue 92
C.P. 1526
1820 Montreux 1



Bureau : +41 (0)21 966 55 65
Fax : +41 (0)21 966 55 69
E-mail : info@bemax-sa.ch

Metal Assistance SA

Portes de garage – Abri PC
Ventilation – Boîtes aux lettres

Zone industrielle C114 - 1844 Villeneuve
Tél. +41 21 960 42 30
E-mail: info@metalassistance.com

www.metalassistance.com

SORRENTINO

- Chauffage • Sanitaire • Solaire
- Détartrage • Pompe à chaleur • Pelets
- Bois • Ebouage • Dépannage



Buderus
technique de chauffage SA

MONTREUX - SAINT-LÉGIER
021 943 23 41
079 321 01 01
sorrentinosa@sunrise.ch

Nettoyage de votre véhicule AU RATON LAVEUR

Nouveau à
Chailly-Montreux
Lavage de votre
voiture.



Dès
50.-

&
On vous prête
une voiture
gratuitement

Intérieur et extérieur
Sur rendez-vous au
021 964 31 91

Rte des Châtaigners 3
1816 Chailly-Montreux
*Véhicules spéciaux
et très sales tarif sur devis



AXIHOME[©]

**Votre projet immobilier,
notre passion.**

Rte des Deux-Villages 47 - 1806 Saint-Légier
Tél.: 021 943 49 90 - Mail: info@axihome.ch

ROCH SA

Construction | Rénovation

NOUS RÉALISONS VOS PROJETS
DE CONSTRUCTION ET
RÉNOVATION AVEC PASSION.

+41 21 964 64 79 | +41 79 763 38 15
info@roch-sa.ch | www.roch-sa.ch



Nettoyage

En choisissant **GD nettoyage**
pour vos besoins
de déménagement
et de nettoyage, vous bénéficiez
de services de qualité adaptés
à tous vos besoins.

Notre approche personnalisée
et notre engagement envers l'excellence
garantissent une satisfaction client optimale.

GD Nettoyage

Avenue des Planches 26 - 1820 Montreux
Tél. +41 78 338 38 76

Horaire d'ouverture:
du lundi au vendredi de 8h00 - 19h00
En cas d'urgence nous sommes
disponibles 7/7j



GLOBE

— MANAGEMENT —
EVENTS & CONSULTING

MYRIAM DAFFLON

CONSULTANT
PROMOTEUR ÉCONOMIQUE

M +41 79 343 48 78
BLUEWORLD@BLUEWIN.CH

GLOBE 11
MANAGEMENT EVENTS & CONSULTING
ROUTE D'ANZÈRE 55
CH-1972 ANZÈRE (VS)

Mme Elisabeth Wermelinger (SOC)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues,

Je remercie la Municipalité pour ses réponses qui sont claires et précises et je me réjouis de découvrir le préavis qui traitera de ces questions.

10.5 Interpellation de M. Mathieu Quartier: «Des places de parc qui s'évaporent : quel avenir pour nos petits commerces?»

M. Mathieu Quartier (PLR)

Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Chères et chers Collègues,

Par la présente, je souhaite attirer l'attention du Conseil communal sur la problématique de la diminution des places de parc dans notre commune. En effet, de nombreux commerçants et habitants, tant de Montreux que des villages environnants, me font régulièrement part du constat d'une diminution constante des places de parc en ville, (pas plus tard que cette semaine, nous avons encore constaté la disparition de stationnements sur la place de la gare).

1. Impact sur les petits commerces et l'attractivité du centre-ville

Les petits commerces sont le tissu économique de notre commune. Un accès facilité, incluant des possibilités de stationnement de courte durée, permet de maintenir leur clientèle et d'attirer de nouveaux visiteurs. La rarefaction des places de parc menace directement leur survie et génère une dévitalisation du centre-ville.

2. Contraintes pour les habitants des villages avoisinants

De nombreux citoyens des villages souhaiteraient se rendre à Montreux, faire des achats ou se rendre chez des prestataires de services. Sans stationnement facilement accessible, leurs déplacements deviennent de plus en plus compliqués, ce qui crée un sentiment de frustration et nuit à la cohésion de la région et finit par les détourner en des lieux extérieurs plus accueillants.

3. Équilibre entre mobilité douce et nécessité de stationnement

Bien que la promotion des mobilités douces et des transports publics soit un objectif louable, il est important de trouver un équilibre

pour préserver la qualité de vie et le dynamisme économique de Montreux. Une politique de mobilité doit, certes, encourager les transports en commun, la marche et le vélo et vous conviendrez qu'il n'est pas facile de proposer à des Cauchois ou des Avenouds les mêmes recettes qu'à nos citadins.

Face à ces éléments, je pose les questions suivantes à la Municipalité:

1. Étude d'impact et mesures envisagées

- Combien de places ont été supprimées depuis le début de la législature et combien avez-vous encore prévu d'en supprimer?
- La Municipalité a-t-elle réalisé récemment une étude d'impact sur l'économie locale et la fréquentation de la commune, liée à la diminution des places de parc?

2. Politique d'accès à la ville cohérente

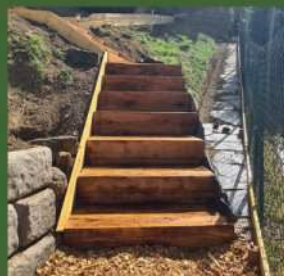
- Existe-t-il une stratégie globale de la Municipalité pour maintenir l'attractivité de la ville pour l'ensemble de nos citoyens?

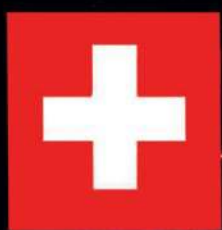
En vous remerciant de l'attention portée à ces questions et dans l'attente des réponses de la Municipalité, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux, Chères et chers



Xavier Paysage Sàrl
077 417 19 53

- Contrat annuel d'entretien
- Fauche et débroussaillage
- Plantation
- Elagage et abattage
- Taille de haies et arbustes
- Aménagement de jardin
- Dallage
- Terrassement
- Aménagement pour balcon





Fête Nationale

Quai de Montreux

31 juillet au 3 août

**Tous les jours animations
musicales et restauration!**

1^{er} août à 22h30
Feux d'artifice

SUMMER **PACK**

1 ENTRÉE PISCINE
+1 BOISSON
SOFT OU BIÈRE 33CL
+1 HOT-DOG
OU HOT-DOG VÉGÉTAL
+1 ENTRÉE CASINO
+ CARTE CLUB
+10.- DE JEU

24.-
~~49.-~~

★ ★ ★ ★ ★
CASINO BARRIÈRE
MONTREUX

www.casinodemontreux.ch

18+ | ESPACE DES JEUX RÉSERVÉ AUX PERSONNES MAJEURES ET NON-INTERDITES.

PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE. PHOTO NON CONTRACTUELLE.

JOUER COMPORTE DES RISQUES: ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELEZ SOS JEU 0800 040 080 (GRATUIT ET ANONYME).

Collègues, l'expression de ma considération distinguée.

M. Florian Chiaradia, Municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Municipalité apportera une réponse écrite à la présente interpellation.

10.6 Interpellation de Mme Susanne Lauber Fürst: «Evolution du deal de rue suite aux nouvelles mesures prises dans le canton de Vaud et implications potentielles pour Montreux»

Mme Susanne Lauber Fürst (ML)

Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, chers et chères collègues du Conseil,

Le journal "24 heures" du 25 mars 2025 a révélé que le canton de Vaud a adopté – enfin!

- une nouvelle stratégie plus dure pour lutter contre le trafic de drogue. Cette stratégie inclut l'expulsion des dealers récidivistes et la réservation de places de détention pour ces individus. Depuis le 1^{er} octobre 2024, 52 dealers de rue récidivistes auraient été arrêtés et déjà 20 d'entre eux auraient été expulsés. Ces mesures sont un premier pas encourageant, mais elles soulèvent également des questions quant à leur impact sur la délocalisation des activités illicites vers des zones moins surveillées comme Montreux.

Depuis l'hiver 2024, alors que j'attendais dans ma voiture sur la zone d'attente derrière la gare, pour venir chercher quelqu'un après la tombée de la nuit, j'ai observé à plusieurs reprises des individus au comportement suspect. Ces incidents se produisent dans le petit coin bien caché et sans lumière du Chemin de Vernex Dessus, équipé de places assises en pierre avec une petite fontaine au milieu (voir image Google Maps). Des rencontres rapides et dis-



Chemin de Vernex Dessus, zone d'attente de véhicules

crètes, impliquant manifestement des échanges d'objets, y ont lieu. Ces observations se sont multipliées ces dernières semaines et il semble que ces activités s'étendent désormais en plein jour devant la gare même.

À ce titre, je m'adresse à notre Municipalité pour obtenir des éclaircissements sur les points suivants:

1. La Municipalité a-t-elle connaissance d'une possible délocalisation partielle du deal de rue de Vevey à Montreux?
2. Quelles mesures la Municipalité envisage-t-elle pour sécuriser les zones autour de la gare, notamment l'installation potentielle de lampes pour éclaircir des coins sombres et ainsi dissuader ces activités?
3. Quel retour la Municipalité a-t-elle de Police Riviera, respectivement de l'ASR (Association Sécurité Riviera), sur l'efficacité des mesures prises et sur l'évolution de la situation spécifiquement à Montreux?

A titre personnel, je souhaite mentionner qu'en février 2025, lors d'un déplacement en plein jour à la poste de Vevey, j'ai été confrontée à des agressions et menaces violentes de la part de dealers. Il est crucial que nous ne laissions aucune opportunité à ces réseaux criminels de s'implanter sur notre territoire.

Je vous remercie d'avance pour l'attention portée à cette problématique urgente et pour vos réponses qui contribueront à préserver la

sécurité et la qualité de vie de notre belle ville de Montreux.

M. Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Merci Madame l'interpellatrice pour vos questions, malheureusement le délai pour vous répondre ce soir était trop court, la Municipalité répondra par écrit. Cependant, le sujet étant sensible, la Municipalité souhaite apporter quelques éléments positifs, d'ores et déjà sur cette situation en vous informant que la cellule «bien vivre ensemble» qui est composée: des Municipaux, respectivement de représentants de l'ASR, du service des espaces publics et social famille jeunesse, s'est réunie dernièrement pour suivre l'évolution sur le territoire montreuais et le constat fait par les spécialistes sur le terrain aujourd'hui est plutôt rassurant. Nous répondrons de manière circonstanciée par écrit.

11 AUTRES OBJETS S'IL Y A LIEU ET DIVERS

M. le Président

Avant de donner la parole à qui veut la prendre, je salue la présence dans le public de M. Michel Zulauf, ancien conseiller communal longue durée, si je puis m'exprimer de cette manière, et qui visiblement s'ennuie un peu du Conseil communal de Montreux.

Applaudissements de l'assemblée.
J'ouvre la discussion.

Mme Irina Gote, Municipale

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous inviter comme chaque année à la même période, au traditionnel «Coup de balai», c'est une action citoyenne de ramassage de déchets: cette fois, elle sera organisée dans le village de Tavel et le rendez-vous est donné à 10 h 00 vers l'ancien four à pain. Si vous êtes libres et que vous avez envie de participer à ce moment, vous êtes toutes et tous les bienvenus.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Il est 21 h 14, M. Olivier Müller, Président, lève la séance.

GENDRE & EMONET

GRUPE COMPTOIR IMMOBILIER

Siège principal
Rue Industrielle 26
1820 Montreux

T +41 (0)21 977 30 30

Succursale
Place St-François 1
1001 Lausanne

T +41 (0)21 845 30 30

www.gendre-emonet.ch

GÉRANCE | COPROPRIÉTÉ | COURTAGE | A VOTRE SERVICE DEPUIS 1994

Procès-verbal de la séance
du 26 mars 2025.

La version complète du procès-verbal
peut être obtenue au greffe municipal.

ARMOIRES & DRESSINGS | PORTES | CUISINES & SALLES DE BAINS



Nos Ateliers

MONTREUX | BUSSIGNY | GENÈVE

Nos Showrooms

BUSSIGNY | CRANS-MONTANA



www.wider-sa.ch

CHATILA



JEWELLERY PALACE

Fine Jewellery & Swiss Watches

AV. CLAUDE-NOBS 2,
1820 MONTREUX VD

WWW.JEWELLERYPALACE.CH